

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

#### Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021

**2021 V.226** Vœu relatif à à l'entrée au Panthéon de Joséphine Baker.

-----

#### Le Conseil de Paris,

Considérant que Freda Josephine McDonald, connue sous le nom de Joséphine Baker, a mené une existence extraordinaire et construit un parcours de vie des plus inspirants, depuis les États-Unis d'Amérique jusqu'à Paris. Son inoubliable succès, *J'ai deux amours*, célébrera en 1931 sa double passion pour son pays et sa ville de cœur, avant qu'elle ne choisisse, quelques années plus tard, de devenir française ;

Considérant que Joséphine Baker, lumineuse et multiple, a incarné pour le plus grand nombre l'artiste, la Résistante et la militante qu'elle était et restera jusqu'à sa disparition, en 1975. Née dans un grand dénuement et un contexte de ségrégation raciale, elle travaillera dès son plus jeune âge pour subvenir aux besoins de sa famille et sera mariée à 13 ans. Artiste de rue, elle aura le courage de tenter sa chance à New York, puis à Paris, où elle deviendra la vedette de la *Revue Nègre*. À la fois victime de racisme et objet de désir, Joséphine Baker utilisera son talent de danseuse pour lier ses performances légendaires au mouvement dit de « Renaissance nègre », dont elle fut une militante acharnée, pour l'émancipation des Noir-e-s américain-e-s confronté-e-s aux discriminations et aux violences racistes ;

Considérant que Joséphine Baker a rendu service et honneur à Paris et à la France en s'engageant, dès les premiers jours de la Seconde Guerre mondiale, comme agent du contre-espionnage, puis dans les services secrets de la France Libre, s'acquittant de missions importantes dans un moment de péril national, ce qui lui vaudra notamment les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur et la Croix de Guerre 1939-1945 avec palme de vermeil ;

Considérant que Joséphine Baker poursuivra cet engagement avec la LICA (qui deviendra LICRA) ou en participant au mouvement étatsunien des Droits Civiques. Elle prendra part, en 1963, à la « Marche sur Washington pour l'emploi et la liberté », organisée par Martin Luther King Jr., et mettra en œuvre, dans sa propre vie, son idéal de fraternité, adoptant douze enfants de toutes origines—sa « tribu arc-en-ciel » ;

Considérant que c'est à Paris que Joséphine Baker a pu s'exprimer en tant qu'artiste et que femme noire bisexuelle. Elle sera une ambassadrice de Paris, et notamment de sa haute-couture, et inspirera les artistes parisiens dès le mitan des années 1920, quand Henri Matisse la prend pour modèle et Alexander Calder réalise *Joséphine Baker IV*, une sculpture en fil de

fer exposée au musée national d'Art moderne. Joséphine Baker, qui maintiendra toute sa vie un lien fort avec notre ville, s'y éteindra à l'âge de 68 ans, après quatorze représentations de sa rétrospective *Joséphine à Bobino*, saluée par la critique ;

Considérant que la Ville de Paris souhaite garder le souvenir de cette femme libre et généreuse, et qu'elle lui a dédié une plaque d'hommage dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, une piscine dans le 12<sup>e</sup> arrondissement, une sculpture dans le 13<sup>e</sup> arrondissement et une place dans le 14<sup>e</sup> arrondissement, œuvrant ainsi utilement à la conservation de la mémoire de cet personnage exceptionnelle ;

Considérant que le Panthéon, honore, depuis la Révolution française, des personnalités marquantes de l'Histoire de France. Lieu de mémoire collective et de fierté nationale, ce temple républicain ne rend pourtant aujourd'hui hommage qu'à cinq femmes (dont quatre pour leurs propres mérites) sur les 82 personnalités « panthéonisées », lesquelles ne représentent pas la diversité du passé et du présent de notre Nation ;

Considérant que l'impact symbolique de ce déséquilibre est lourd, car il renforce des dynamiques de domination que la recherche d'égalité, valeur centrale de la devise et du pacte républicains, doit nous pousser à combattre. Les panthéonisations les plus récentes comptent d'ailleurs une proportion plus importante de femmes, et le Ministère de l'Intérieur a organisé, en 2021, une exposition éphémère autour du monument, pour mettre en valeur temporairement 109 « nouvelles Mariannes », sélectionnées pour incarner le « sang neuf de la République ». Cependant, les personnes honorées de manière permanente, sous l'inscription « Aux grands hommes, la Patrie reconnaissante », donnent de l'Histoire une version qui ne représente pas sa diversité et sa richesse ;

Considérant que l'entrée au Panthéon ne peut concerner que des personnalités de nationalité française, au moins dix années après leur décès—ces conditions étant réunies dans le cas de Joséphine Baker—et qu'il fait traditionnellement l'objet d'un décret du président de la République, sur proposition du Premier ministre ;

Considérant qu'une pétition citoyenne rassemblant plusieurs dizaines de milliers de signatures demande l'entrée de Joséphine Baker au Panthéon et qu'une pétition similaire avait été lancée préalablement à l'entrée au Panthéon de Simone Veil ;

Considérant qu'à raison de son talent unique, de son courage, de sa dignité et de son engagement pour l'intérêt national et les droits bafoués des minorités, l'entrée au Panthéon de Joséphine Baker serait un symbole fort et constituerait un encouragement à poursuivre ses luttes ;

-----

Sur proposition de Boris Jamet-Fournier et les élu-e-s du Groupe Paris en Commun,

Émet le vœu que :

la Maire de Paris saisisse le président de la République et le Premier ministre afin de demander l'entrée de Joséphine Baker au Panthéon.